

ABÉCÉDAIRE

de l'architecture typique du Pays de Caux

Appareil

Disposition apparente des matériaux de construction (pierre, briques, tuiles etc...) avec lesquels le mur est monté.

Désigne le dessin formé par cette disposition.



Argile

Terre imperméable et plastique utilisée :

- crue (torchis, bauge, mâsse)
- cuite (brique, tuile)

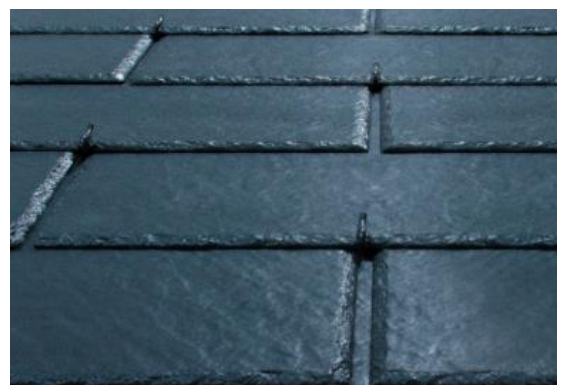


Ardoise

Pierre tendre et feuilletée (schiste) d'un gris foncé bleuâtre, qui sert principalement à la couverture des maisons.

Elle a deux modes de fixation : la pose au clou ou au crochet.

La première, plus ancienne, a déjà fait ses preuves avec pour témoin des réalisations centenaires dans bien des cas. La seconde est de nos jours la plus courante car plus avantageuse en terme de coût. En effet, les temps de pose d'une couverture en ardoises posée au crochet sont bien moindres qu'au clou.



Bandeau

Moulure de faible saillie disposée horizontalement sur la face d'un mur.

Cette bande horizontale apparaissant dans l'appareil et

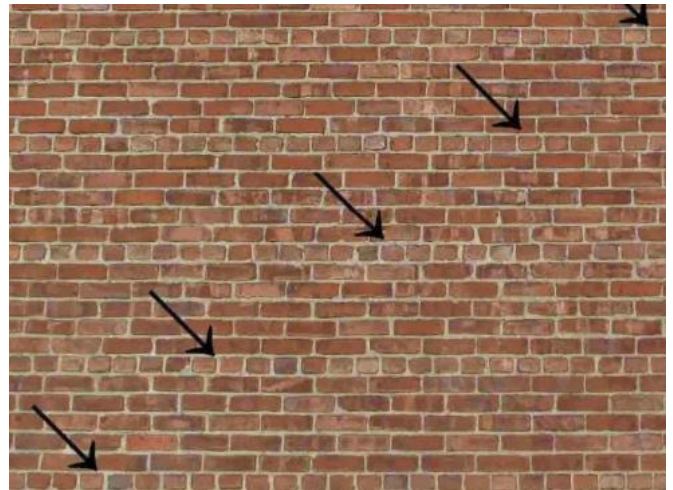
formée par l'un des matériaux composant le mur, généralement la brique, peut prendre différentes formes. Elle serait la « signature » du maçon, reconnaissable de maison en maison.



Boutisse/Panneresse

La brique peut être déposée en panneresse ou en boutisse, c'est à-dire en présentant à l'extérieur sa surface la plus étroite.

Boutisse →



Pourquoi? Elles servent à réunir une première rangée de briques à une deuxième, et même souvent à une troisième rangée. Elles forment ainsi un mur massif fort différent du mur de parement. En fait, dès son moulage on façonne la brique de telle sorte que sa longueur doit correspondre à deux fois sa largeur plus l'équivalent de l'épaisseur d'un joint. Ce faisant, elles peuvent être assemblées autant en panneresse qu'en boutisse et former un mur plein parfaitement rectiligne.

Contrairement au mur monté en simple panneresse, le mur massif commun est capable de supporter de lourdes charges et a une fonction bien différente puisqu'il est, la plupart du temps porteur, c'est-à-dire que les rangées de briques, généralement deux ou trois, servent d'appui aux solives et au toit.

Brique

Matériau de construction artificiel fait de terre argileuse cuite ou séchée.

Les briques seraient apparues fin 18^{ème} / début 19^{ème} siècle.

Au début, c'était de la brique Saint-Jean, cuite au feu de bois à une température moins élevée, elles avaient alors une couleur un peu plus orangée.

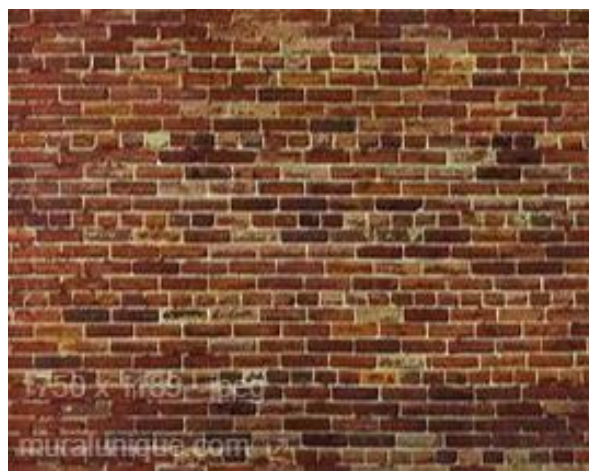
Puis, quand on a commencé à la cuire au charbon, elle est devenue un peu rouge, un peu noire par endroit.

Il existait des briqueteries un peu partout sur le territoire.

Comment fabrique-t-on une brique ?

C'est de l'argile cuite, préalablement récupérée dans la couche supérieure de désagrégation du calcaire. On en trouve dans le limon* du plateau mais aussi dans le limon de la vallée de la Seine. Mais en gros, on en trouve partout. C'est pour cela que c'est plus économique que la pierre et c'est très facile de s'en fournir.

*Le limon est l'ultime produit de l'érosion fluviale des roches du bassin versant des rivières.



Chaume

Le chaume, paille de froment ou de blé, est le plus ancien des matériaux de couverture.

Jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, la majeure partie des maisons normandes en était couverte, en raison de son abondance et



de sa disponibilité ; toutes les exploitations agricoles cultivaient des céréales, afin d'assurer leur pain quotidien, bénéficiant ainsi d'un matériau de couverture après les moissons.

Le chaume pouvait être aussi paille de seigle (ou glui), tiges de roseaux (ou sagne), de genêts et de bruyères.

D'une grande légèreté, le chaume est un matériau imputrescible. Même s'il pleut abondamment, l'eau glisse dessus en ne l'humidifiant que de deux ou trois centimètres. C'est aussi un excellent isolant thermique – il maintient la fraîcheur en été et conserve la chaleur en hiver- et un merveilleux isolant phonique : il n'est pas nécessaire d'ajouter une autre isolation.

Bien choisi, bien posé et surtout bien entretenu, en rebouchant les trous que peuvent faire les moineaux, en remplaçant une botte comme on remplace une tuile et en procédant tous les vingt ans au nettoyage de la mousse, le chaume peut garder son éclat pendant quelque cinquante ans.

Il possède un seul handicap, sur lequel il est difficile d'agir : son inflammabilité contre laquelle il n'existe aucun traitement.

Quatre facteurs ont joué à peu près simultanément pour le faire disparaître :

- le décret interdisant l'utilisation du chaume au milieu du 19^{ème} siècle,
- la transformation des labours en herbages, amenant la raréfaction du glui (le chaume),
- les difficultés faites par les compagnies d'assurance pour couvrir les risques d'incendie des toitures en chaume,
- la concurrence des autres moyens de couverture.

Autrefois symbole de pauvreté, réservé aux maisons les plus humbles, le chaume, rendu cher du fait qu'il n'est plus un sous-produit de l'agriculture, est devenu la couverture des demeures riches et luxueuses.

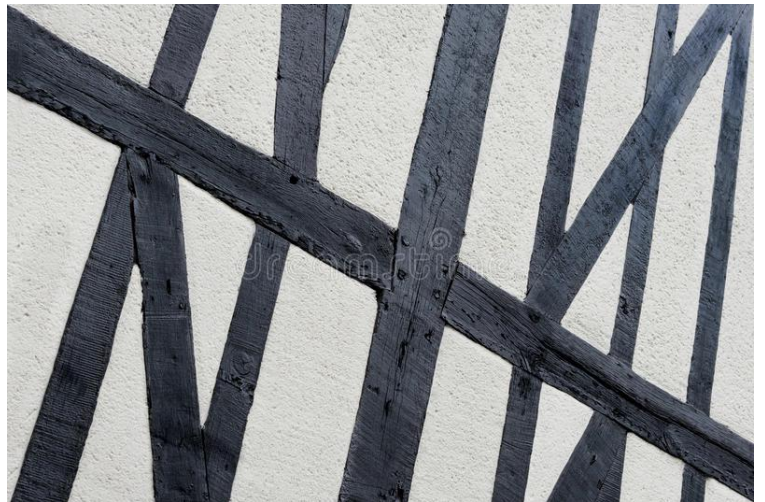
Chaumière

Maison d'architecture traditionnelle ayant un toit en chaume et dont les habitants n'étaient très souvent que locataires.

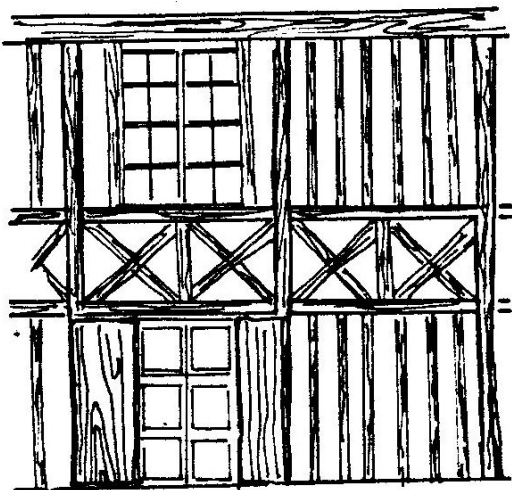


Colombage

Le colombage est une technique de construction connue dès l'Antiquité romaine, utilisée en France à partir du Moyen Âge jusqu'au 19^{ème} siècle.



Elle est encore employée dans l'habitat en Alsace, en Sologne ou en Normandie.



La technique de colombage aussi appelée à « pan de bois » consiste à assembler des poutres de bois à l'horizontale et à la verticale, fixées entre elles par des tenons et mortaises chevillés ensemble.

Cet assemblage constitue l'ossature de la maison et de ses murs. Le vide laissé entre les poutres est comblé par différents matériaux comme le bois, la pierre, la brique, le torchis, la terre.

Croix de Saint André

La « croix de Saint-André » est une croix dont les branches de longueur égale peuvent relier les angles d'un carré ou d'un rectangle. Elle évoque la lettre X.



Elle est utilisée en construction, en particulier pour renforcer les murs ou les charpentes.

Elle est aussi appelée croix décussée (du latin *decussatus*, « croisé »)

Son nom vient de Saint-André, premier des apôtres à avoir rencontré Jésus, qui aurait été crucifié sur des poutres en forme de X par le proconsul romain Égée.

Epi de faîtage

Egalement appelé « poinçon », c'est une pièce ornementale formée d'une base et de plusieurs éléments nommés « manchons » enfilés sur une tige métallique. Il est placé aux extrémités d'un faîtage de toiture :

- soit à la pointe, dans le cas d'un pigeonnier par exemple
- soit aux extrémités de la ligne de faîte.

Il est en zinc sur les toits d'ardoises, en terre cuite sur les toits de tuiles.



Essentage

Pour protéger le bois des intempéries, les façades exposées aux vents dominants, d'ouest, étaient revêtues d'un essentage assumant parfois une fonction décorative.



Selon le « pays » et l'âge de la construction, cet essentage pouvait prendre la forme d'un bardeau de châtaignier, épointé ou taillé en forme d'écaille ou de simples planches de bois posées en « clin » c'est-à-dire se recouvrant.

Ce pouvait être aussi de la tuile, du tuileau, du carreau de terre cuite, ou encore de l'ardoise.

Essentage à clin

La construction à clin (parfois clains) définit la réalisation d'une paroi de façade (ou de pignon) au moyen d'éléments de bois posés en recouvrement du haut vers le bas à la façon de tuiles ou d'ardoises pour favoriser le ruissellement de la pluie.



Essentage : emprunt d'un vocable néerlandais de la construction navale (klink) qui désigne les bordages d'un bateau disposés en se recouvrant l'un l'autre.

Faîtage

Pièce maîtresse de la charpente correspondant à l'arête supérieure d'un toit.

Partie la plus élevée, à l'intersection de deux versants de toiture.



Faîtière (tuile)

Tuile ronde ou brisée en terre cuite, destinée à couvrir le faîtage.



Elles ne se rencontrent que sur les toits en dur.

Elles étaient de deux sortes :

- Les tuiles faîtières simples avaient une forme générale analogue à celle des tuiles canal utilisées pour les toits.
- Les tuiles faîtières décorées : elles pouvaient être dentelées ou à crêtes découpées ; elles étaient vernissées en noir brillant ou en brun noir foncé.

Galandage

Remplissage en briques pleines entre les colombes, souvent posées à chant.



Gouttière

Ouvrage de collecte des eaux pluviales disposé à l'égout d'un toit.

Les gouttières n'existaient pas autrefois, elles sont une invention moderne, née avec la création des égouts au 19^{ème} siècle.



Grès

Il y a 35 millions d'années, la mer recouvrait toute la région, ce qui explique la présence d'une grande quantité de sable.



Lorsque la mer s'est retirée, à certains endroits le sable s'est solidifié pour donner le grès.

Le grès, une roche très dure, bleue, grise ou rose, était exploité localement dans des carrières à ciel ouvert (Gueutteville les Grès, Malleville les Grès) qui furent fermées au début du 20^{ème} siècle.

C'est une pierre non gélive, insensible au froid.

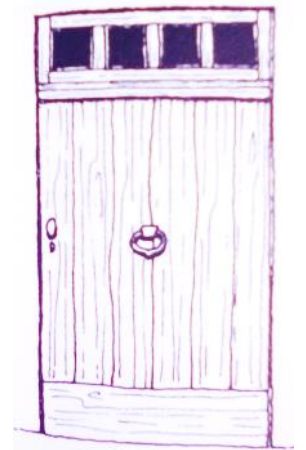
Quasi indestructible - elle résiste à 1500° - ce qui en a fait un matériau très recherché.

Les solins en grès isolaient la maison de l'humidité du sol.

Dans les appareillages, le grès était généralement réservé aux angles.

Imposte

Les portes des maisons normandes sont généralement des portes pleines à un vantail, surmontées d'une imposte (le haut jour) à petits vitrages ou à motifs de bois découpé, de forme géométrique ou, quelquefois, à ornement figuratif.



Certaines indiquent la profession du propriétaire de la maison, d'autres sa date de construction.

Créée à l'origine pour assurer un minimum d'éclairage lorsque la porte -pleine- était fermée, l'imposte fut conservée par la suite, même lorsque la porte d'entrée vitrée dans sa partie supérieure a fait son apparition, au début du 19^{ème} siècle.

Lattis

Ensemble de petites lattes clouées sur les colombes pour servir d'armature.



Lignolet

Rang d'ardoises formant le faîtage du toit et posé dans le sens des vents dominants.



Lucarnes

« La lucarne jacobine » est coiffée d'une toiture classique à deux versants et fronton triangulaire. La version avec auvent débordant, appelée « lucarne à chevalet », supportait à l'origine une poulie monte-charge accrochée à la poutre faîtière.



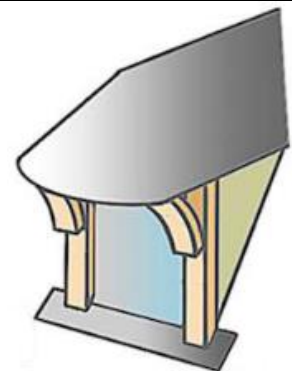
La « Lucarne à croupe » se reconnaît à son toit constitué de deux longs versants complétés d'un pan frontal en triangle, qui lui donne son nom. Quand la croupe forme une nette avancée, la lucarne est appelée « capucine » en référence à sa forme évoquant le capuchon des moines Capucins.



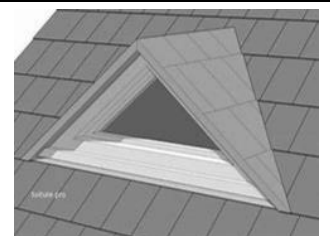
La « Lucarne normande » a un toit qui comporte une demi-croupe frontale qui déborde largement des jouées.
La jouée est la partie latérale de chaque côté des lucarnes.



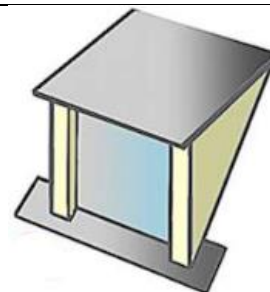
La « lucarne à guitare » aussi dénommée « guitarde », cette lucarne possède un très original toit arrondi qui déborde en encorbellement. Cette forme complexe se rencontre en particulier sur des constructions datant du 19^{ème} Siècle.



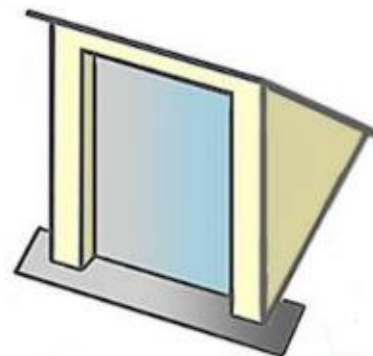
Le « houteau » (ou outeau) est une minuscule lucarne de forme triangulaire placée dans la zone médiane du toit. Son bâti est en bois et recouvert du même matériau que la toiture. Il sert à l'aération des pièces.



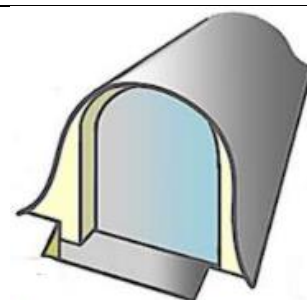
La « lucarne rampante » est souvent confondue avec le « chien assis ». Elle est couverte d'un toit plat orienté dans le sens de la pente principale.



« Le chien assis » se distingue de la précédente par son toit plat en pente inversée, d'où son autre appellation de lucarne « retroussée ». Dans les premiers temps, le chien-assis était de petite taille et servait principalement à aérer les toitures à faible pente.



La « lucarne en chapeau de gendarme » est particulièrement esthétique, présentant des jouées galbées dans la continuité de sa couverture. Elle affectionne les toits couverts d'ardoises ou de chaume.



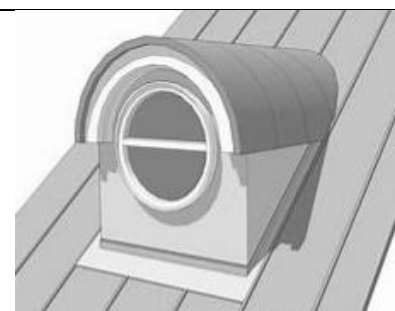
La « lucarne meunière » (ou pendante) est proche de sa cousine jacobine par sa forme. Elle s'en distingue par son positionnement à l'aplomb de la façade du bâtiment.

La « lucarne rentrante » est située en retrait par rapport au toit de la maison ; elle est souvent devancée par un balconnet.

Comme la « lucarne pendante », elle peut avoir différentes formes de toiture : notamment, à deux versants ou galbée.



La « lucarne œil-de-bœuf » est généralement de petite dimension. Elle arbore un toit bombé et une fenêtre ronde ou ovale. Elle peut se réaliser en pierre, en cuivre, en zinguerie d'art, etc...



Mortier

Mélange constitué de sable, d'eau et de limon.



Noue

Angle entrant à l'intersection de deux versants de toit.



Pan de bois

Désigne la technique de construction des maisons dont les murs sont formés d'une charpente recevant un remplissage de bauge, de briques ou de tuileaux.



Queue de geai (ou cul de geai ou nez de veau)

Expressions populaires pour désigner en toiture, une croupe à pans rabattus (en patois cauchois : bout rabattu).





Sole

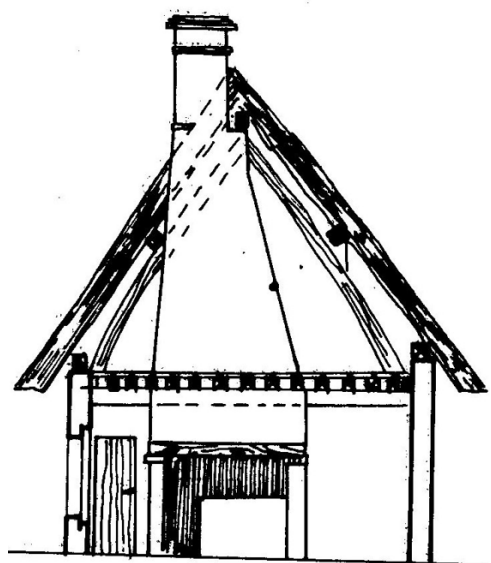
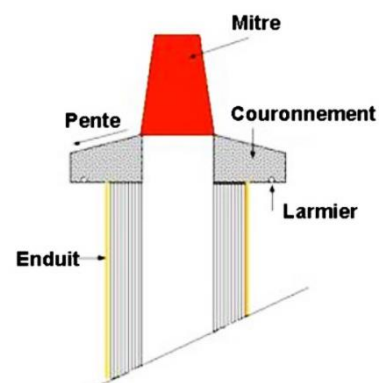
Pièce horizontale placée en bas d'un pan de bois et recevant les colombes à tenons et mortaises (sablère basse).

Solin

Partie maçonnée située sous la sole (soubassement).

Souche

La souche de cheminée est la partie extérieure du conduit débordant de la toiture qui s'élève au-dessus des combles.



Les matériaux employés étaient en principe les mêmes que ceux utilisés pour la construction.

Le plus souvent très volumineuses, les plus nombreuses étaient en brique.

En Haute Normandie, les souches de cheminée formaient le couronnement du massif autoporteur en maçonnerie et pouvaient se trouver soit en pignon soit au centre de la maison.

Les souches de cheminée étaient parfois surmontées de mitres et mitrons.

- La mitre, composée d'un assemblage de briques ou de tuiles canal, protégeant des vents et des pluies et permettant l'évacuation des fumées, était plus souvent en terre cuite. Son décor était limité à quelques bandeaux en saillie et ici et là, à des ancres en fer forgé reproduisant les initiales du propriétaire de la maison.

L'un des derniers rangs pouvait être formé de briques saillant en angles et formant une sorte de denture.

Quelquefois aussi, une pierre sculptée portant le nom du propriétaire et la date de construction était insérée parmi les briques.

Torchis

Entre les colombes, prend place le matériau de remplissage, le hourdis. Celui-ci est variable selon les « pays » et les époques.

Le plus répandu et le plus facile à mettre en œuvre, est le torchis, mélange de d'argile humide, de paille hachée, de foin, de crin ou de poil de vache, ou de toute autre matière pouvant servir d'armature.



Il peut être recouvert d'une mince couche d'enduit, chaux ou plâtre.

Les systèmes d'accroche du torchis variaient ensuite selon le type d'ossature rencontré.

La façon de le faire ?

Il était confectionné sur place, généralement au moment du creusement de la mare. Il était composé d'argile extraite dans la cour de ferme en construction et dont on a ôté les cailloux.

L'argile trempait dans l'eau pendant une journée entière, puis il était piétiné pendant plusieurs heures par le maçon et ses aides.

A la fin de cette opération, ils y incorporaient du foin, de la paille de blé ou de seigle hachée menue, et des crins d'animaux, qu'ils malaxaient longuement.

Volige

C'est une planche de bois de forme rectangulaire et relativement fine. Elle se cloue sur les chevrons et forme un plancher continu appelé « voligeage » qui supportera les matériaux de couverture de la toiture.



Liteaux

Ils font partie des éléments d'une toiture et se présentent sous forme de baguettes, généralement de bois, clouées ou vissées à l'horizontal sur des lattes en bois perpendiculaires appelées chevrons.



Ensemble, liteaux et chevrons forment la structure de base sur laquelle est placée et accrochée la couverture d'un toit.

Les liteaux sont utilisés pour accrocher et supporter les tuiles, les ardoises ou tout autre matériau utilisé pour la confection de la toiture. Ils ont un rôle de soutien.

L'ensemble de cette structure de liteaux est appelé litelage, lattis ou lattage.

Et pour les chaumières ?

Autrefois, la charpente, destinée à porter le chaume, comportait des « crevons » (métathèse pour « quevrons » : chevrons) qui étaient des gaules de frêne, de peuplier ou de châtaignier



non pelées, clouées sur les pannes et sur lesquelles on disposait des « volards », gaulettes de noisetier.

Silex

A l'origine, le silex est une roche sédimentaire teintée par les oxydes qui la composent partiellement. Elle est très présente dans la craie ou le calcaire.

On la trouve aussi sur le rivage

même de la Manche, sous forme de galets qu'il suffit de ramasser et de hisser en haut de la falaise.

Voilà pourquoi on en trouve abondamment en Normandie et tout particulièrement dans le Pays de Caux.

En construction, le silex était principalement utilisé pour réaliser les soubassements des murs de bâtiments d'origine agricole.

Mais, les appareillages combinant rognons de silex et brique ont succédé au pan de bois dans les constructions rurales, la taille et la mise en oeuvre du silex nécessitant un savoir-faire particulier.



Tuile

Élément de terre cuite dont on sert pour couvrir les maisons.

Le matériau traditionnel des classes paysannes était le chaume, la petite tuile plate étant réservée à la construction noble.



Tuile plate



Tuile dite
« de Varengueville »

Tuiles faîtières

On désigne par faîte, la ligne de jonction entre les deux flancs d'un toit.

Le faîtage indique l'installation mise en place pour raccorder

les deux versants du toit. Le faîtage est destiné à rendre la toiture étanche, tout en assurant l'équilibre et la solidité des différents composants du toit.

Les tuiles faîtières revêtent le sommet du faîtage et sont disposées entre les deux versants du toit.



Tuile faîtière de fronton

C'est une tuile faîtière spéciale qui permet de faire la jonction entre les tuiles de rive des deux versants de la toiture.

